Actualisé en date 01/08/2025

Module
Détecter et accompagner les ménages en précarité énergétique et hydrique

Public	Travailleurs sociaux des CCAS
Prérequis	Aucun
Dispositions Pratiques	Formation Inter entreprise
Modalités et délai d'accès	Inscription et délai de rétractation (10 jours)
Présentation générale (Problématique, intérêt)	• La précarité énergétique touche environ 12% des ménages français. Dans un contexte de forte hausse des prix de l'énergie, accompagner les ménages pour sortir de la précarité énergétique et hydrique et éviter que des ménages tombent dans la précarité sont des enjeux majeurs. • La formation permet aux travailleurs sociaux de repérer cette problématique et d'identifier les solutions d'accompagnement existantes dans la métropole de Lyon.
Objectifs opérationnels	Vous serez en capacité de : • Comprendre la précarité énergétique et hydrique et ses déterminants • Identifier une consommation énergétique anormale ou une privation d'accès à l'énergie et à l'eau • Repérer la précarité énergétique et hydrique • Orienter les ménages en précarité au regard de l'écosystème d'acteurs et des dispositifs en place
Contenu de la formation	• Qu'est-ce qu'un ménage en précarité énergétique et hydrique ? • Repères sur la consommation d'énergie et d'eau • Les paramètres de variation des consommations d'énergie et d'eau • Décryptage des consommations d'énergie et d'eau • L'accompagnement des ménages en précarité énergétique et hydrique : présentation des dispositifs existants et mise en situation
Modalités pédagogiques	Formation en Présentiel dans les locaux de l'ALEC Lyon Moyens utilisés : présentation, quiz, mise en situation avec un jeu, décryptage de factures d'énergie et d'eau
Moyens d'encadrement de la formation	Référente Pédagogique : Marion CANNELLE Référent Handicap : Bertrand ROUDIL
Durée	3h30

Dates	• Session 1 / le jeudi 6 novembre 2025 de 13h30 à 17h • Session 2 / le jeudi 11 décembre 2025 de 9h à 12h30
Lieu	Dans les locaux de l'ALEC Lyon – 12-14 Avenue Antoine Dutrievoz 69100 Villeurbanne 3ème étage
Coût par participant	Gratuit pour le participant, financé par le SIGERLy
Accessibilité	Notre agence est Handi-accessible. https://acceslibre.beta.gouv.fr/app/69-villeurbanne/a/construction-de-maisons-immeubles/erp/agence-locale-de-lenergie-et-du-climat-de-la-metropole-de-lyon/ Nous mettons tout en œuvre pour réaliser la formation ou vous réorienter au besoin, auprès des spécialistes handicap (AGEFIPH, CAP Emploi, RHF)
Responsable de l'action, Contact	Marion Cannelle - 04 37 47 96 97 – marion.cannelle@alec-lyon.org
Suivi de l'action	Échanges entre les intervenants et les stagiaires
Évaluation de l'action	Test de validation des acquis
Fin de formation	Attestation de formation remise à l'issue de formation à chaque participant à la **demande uniquement**.
Pour aller plus loin	https://onpe.org/ https://www.precarite-energie.org/